

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 8 août 2012, à laquelle sont présents Madame la conseillère Mona Wood ainsi que Messieurs les conseillers Claude P. Lemire, Jean-Pierre Dorais et Jean Dutil formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

Madame la conseillère Leigh MacLeod et monsieur le conseiller Peter MacLaurin sont absents.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue au public et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

159.08.12 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

- 3 ADMINISTRATION**
- 3 1 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 2 Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 31 juillet 2012
- 3 3 Correspondance**
- 3 4 Personnel**
- 3 4 1
- 3 5 Résolution**
- 3 5 1 Renouvellement de l'assurance municipale
- 3 5 2 Régime d'assurance-emploi
- 3 5 3 Assurance collective
- 3 6 Réglementation**
- 3 6 1
- 4 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du Directeur
- 4 1 2
- 4 2 Personnel**
- 4 2 1
- 4 3 Résolution**
- 4 3 1
- 4 4 Réglementation**
- 4 4 1
- 5 TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur
- 5 2 Personnel**
- 5 2 1
- 5 3 Résolution**
- 5 3 1 -
- 5 3 2 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Municipalité de Morin-Heights

- 5 4 Réglementation**
- 5 4 1 Avis de motion - Règlement 500-2012 - travaux d'infrastructures et d'asphaltage Domaine Balmoral
- 6 ENVIRONNEMENT ET PARCS**
- 6 1 Rapport mensuel du Directeur
- 6 2 Personnel**
- 6 2 1
- 6 3 Résolution**
- 6 3 1 -
- 6 3 2 Appui à la motion M-400 - systèmes d'installation septiques
- 6 4 Réglementation**
- 6 4 1
- 7 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 7 1 Rapport mensuel du Directeur
- 7 1 2
- 7 2 Personnel**
- 7 2 1
- 7 3 Résolution**
- 7 3 1
- 7 4 Réglementation**
- 7 4 1
- 8 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**
- 8 1 1 -
- 8 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité des bénévoles
- 8 2 Personnel**
- 8 2 1
- 8 3 Résolution**
- 8 3 1 Invitation à la clinique Héma Québec
- 9 Affaires nouvelles
- 10 Période de questions
- 11 Levée de l'assemblée

160.08.12 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2012 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 202.1 du Code municipal, le Directeur général informe le conseil qu'il a apporté des précisions aux résolutions 201.09.12 et 06.01.12;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2012.

161.08.12 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de juillet 2012 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Considérant que le secrétaire-trésorier a émis les certificats de disponibilité de crédits pour les dépenses;

Le conseil a étudié les listes et :

Municipalité de Morin-Heights

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P.Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

Du 1er au 31 juillet 2012	
Comptes à payer	171 741,41 \$
Comptes payés d'avance	429 234,71 \$
Total des achats	600 976,12 \$
Paiements directs bancaires du mois	9 920,42 \$
Total des dépenses	610 896,54 \$
Salaires nets	91 435,40 \$
GRAND TOTAL	702 331,94 \$

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 JUILLET 2012

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 31 juillet 2012.

CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de juillet 2012. Le conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

Correspondance reçue

- 1 Évimbec - rôle 2013
- 2 MDDEP - Lac Rockcliff
- 3 MRC des Pays-d'en-Haut: Reg. 258-2012
- 4 ADMQ - miniscribe
- 5 Ministre de la sécurité publique: rapport d'activités
- 6 CLD des Pays-d'en-Haut: rapport d'activité
- 7 MRC des Pays d'en-Haut: formulaire de permis
- 8 MRC des Pays-d'en-Haut: Règlement 259-2012
- 9 Régie du bâtiment: sécurité dans les bains publics
- 10 Ministre de la famille: accusé réception - dossier CPE Val des Neiges
- 11 Cosy corner club
- 12 Canton de Wentworth - plan d'urbanisme
- 13 Ville de Sainte-Marguerite: demande d'annexion
- 14 Municipalité de Wentworth-Nord: invitation
- 15 Citoyens Primeroses - des Hauteurs

Correspondance envoyée

- A Excavations Ogilvie: dommages - ch. du Village
- B Service de police Mont-Tremblant: centre d'appels
- C Appel d'offres - travaux d'asphaltage
- D Lettre - sondage - Aqueduc Ski Morin Heights
- E Appel d'offres - Réfection du chemin du Village
- F Présentation - Projet Balmoral 2012

Municipalité de Morin-Heights

162.08.12 RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE MUNICIPALE

Considérant que la municipalité est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec;

Considérant l'offre de renouvellement déposée et le rapport comparatif déposé par le Directeur général;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil renouvelle le portefeuille d'assurances municipales au montant de 73 181 \$, taxes incluses, selon la proposition déposée par la MMQ.

Que le Directeur général soit autorisé à faire le paiement en conséquence.

163.08.12 RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI

Attendu que la réforme de l'assurance-emploi touchera de plein fouet les travailleuses et les travailleurs les plus précaires;

Attendu que cette mesure vise particulièrement les travailleurs saisonniers qui doivent recourir au régime année après année;

Attendu que cette réforme est contre-productive et que le gouvernement devrait se concentrer sur la création de la richesse en soutenant mieux le développement d'emplois de qualité, entre autres dans le secteur manufacturier.

Il est unanimement résolu:

Que ce Conseil exige du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui affectera durement et sans motifs valables les travailleuses et les travailleurs de notre région.

164.08.12 ASSURANCE COLLECTIVE

Attendu que la municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux;

Attendu que les articles 29.9.1 la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente;

Attendu que la municipalité désire se joindre à ce regroupement;

Attendu que conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat;

Attendu que l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'automne 2012;

Attendu que la municipalité participe depuis quatre ans au regroupement en matière d'assurance collective;

Municipalité de Morin-Heights

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que la municipalité confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat.

Que le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans.

Que la municipalité s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixes, les informations nécessaires à l'appel d'offres.

Que la municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé.

Que la municipalité s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1% des primes totales versées par la municipalité.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de juillet 2012, ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception de la liste de gestion des appels journaliers et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

165.08.12 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Considérant que le programme PAARRM accorde une aide financière aux travaux destinée à améliorer la sécurité des usagers de la route;

Considérant que le coût des travaux sur le Rang 4, sur une distance d'environ 1,800 mètres, est évalué à 260 000 \$;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil entérine la demande d'aide financière présentée par l'administration pour les travaux sur le chemin du Rang 4, dans le cadre du programme PAARRM, tel que joint à la présente.

Municipalité de Morin-Heights

A.M. 10.08.12 AVIS DE MOTION TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET D'ASPHALTAGE - DOMAINE BALMORAL

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Jean Dutil que le règlement 500 qui décrète des travaux d'infrastructures et d'asphaltage des rues Augusta, Balmoral et Glen Abbey et un emprunt au montant de 1 400 000 \$ amorti sur une période de vingt (20) ans sera déposé lors d'une prochaine séance.

Une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année sera imposées sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité afin d'assumer 25% des dépenses.

Une compensation sera imposée pour chaque immeuble imposable situé en bordure des rues du Augusta, Balmoral et Glen Abbey afin de pourvoir à 75% des dépenses.

La compensation de l'immeuble du Club de Golf Balmoral, matricule 4883-47-8367 sera établie à six (6) fois la compensation d'un immeuble résidentiel.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel du Directeur et l'inspecteur en environnement et parcs, le rapport de débit hebdomadaire.

166.08.12 APPUI À LA MOTION M-400 - SYSTÈMES D'INSTALLATION SEPTIQUES

Considérant la correspondance reçue de madame Mylène Freeman, députée fédérale pour Argenteuil-Papineau-Mirabel relative à une motion demandant au gouvernement du Canada de mettre en place, en collaboration avec les provinces et les territoires, un ou des programmes d'appuis financiers, qui permettraient la mise aux normes des installations septiques des résidences non reliées à un réseau sanitaire;

Considérant qu'un tel programme s'inscrit dans une démarche visant à assurer l'équité urbaine/rurale, la protection des lacs, la qualité de l'eau et de la santé publique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil appui la motion de la députée Freeman qui demande au gouvernement du Canada de mettre en place, en collaboration avec les provinces et les territoires, un ou des programmes d'appuis financiers, qui permettraient la mise aux normes des installations septiques des résidences non reliées à un réseau sanitaire.

Municipalité de Morin-Heights

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois de juillet 2012 du Directeur du Service d'urbanisme.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, la liste des dépenses autorisées durant le mois de juillet 2012 en vertu de la délégation de compétence.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le procès-verbal de la réunion du comité des bénévoles du 10 juillet 2012.

167.08.12 INVITATION À LA CLINIQUE HÉMA QUÉBEC

Le Conseil invite ses citoyens à participer en grand nombre à la clinique de sang d'Héma Québec qui se tiendra, le lundi, 13 août 2012 à la caserne de l'hôtel de ville.

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée au conseil.

168.08.12 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que l'administration ouvrira les soumissions pour les travaux relatifs à l'asphaltage 2012 et aux travaux sur le chemin du Village, le 10 août;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire

Que cette session soit ajournée au mercredi, 15 août 2012 à 19h00 afin d'octroyer ces contrats ainsi que le contrat de location entre la municipalité et Caterpillar Financial services Ltd.

J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général

Six personnes ont assisté à l'assemblée.